

ASSEMBLÉE NATIONALE

COMBATTRE HARCÈLEMENT SCOLAIRE - (N° 4976)

AMENDEMENT

N° AC16

présenté par

Mme Gaillot, Mme Forteza, M. Villani, Mme Bagarry, M. Chiche, Mme Cariou, M. Julien-Laferrière, Mme De Temmerman, M. Le Bohec, M. Orphelin, M. Taché, Mme Lenne et
Mme Chapelier

ARTICLE 5

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.